



36ème RALLYE TT DES COLLINES D'ARZACQ

BULLETIN A RENVOYER À : ASAC BASCO-BEARNAIS - 1 Bd ARAGON - 64000 PAU CHEQUE À L'ORDRE DE : ECURIE DES COLLINES MONTANT DU CHEQUE : 500,00€







AVANT LE 19 FEVRIER 2018 - MINUIT - CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

AU DELA DE CETTE DATE PLUS AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE							
	CONCURRENT	PILOTE	COPILOTE	VEHICULE ENGAGE			
	Si différent du pilote		Si licence NJR Tuteur obligatoire				
Nom				Constructeur:			
Prénom				Appellation du véhicule :			
Attention : Le prénom doit être le même sur la licence et le permis de conduire							
Adresse				Année de construction :			
Code Postal/Ville				Eligible au Legend Group OUI NON			
Date et lieu							
de naissance							
Mail				N° Passeport technique :			
Portable				Date:			
N° Permis				Marque du moteur :			
Délivré le				Cylindrée moteur atmosphérique :			
Préfecture				Cylindrée corrigée si suralimentation (suivant			
Type licence				article 282.3.1 FFSA) :			
N°/Code ASA				Carburant :		SEL	
Si Licence Tuteur	A présenter lors des vérifications administratives avec carte d'identité du détenteur de la licence junior			(rayer mention inutile) ESSENCE			
	Préciser NOM du tuteur et Numéro de licence ¡C¡:			NBRE ROUES MOTRICES	2 RM	4 RM	
Signatures				GROUPE	CLASSE		
Les conducteurs s'engagent à respecter les réglements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve . Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus, en particulier qu'ils ne sont pas à ce jour sous le coup d'une suspension du permis de conduire ou de licence. Ils s'engagent à renoncer à l'épreuve au cas ou il se trouveraient dans cette situatioin au moment de son déroulement.							
INFOS PRATIQUES A COMMUNIQUER A L'ORGANISATEUR							
LIEU HEBERGEMENT D	E L'EQUIPAGE						
N° DE TELEPHONE ET NOM RESPONSABLE DU "TEAM"							
LIBELLE ET ADRESSE	D'ENVOI DU CHEQUE DE PR	IME D'ARRIVEE (le cas échéant)					